



Retraite anticipée carrière longue

Par **veromic**, le **22/09/2016** à **08:37**

Bonjour,

Je suis née en septembre 1957, a fin 1977 j'ai cotisé 11 trimestres. Mon relevé de situation individuelle indique 163 trimestres en durée d'assurance totale retenue au 31/12/2015, soit un total de 170 trimestres en extrapolant jusqu'au 30/09/2017 date à laquelle j'envisage de partir en retraite.

Ma situation décrite ci-dessus me permet elle de partir à 60 ans et de bénéficier d'un départ anticipé pour carrière longue ?

Merci pour votre réponse.
Bien cordialement
veromic

Par **morobar**, le **22/09/2016** à **08:43**

Bonjour,

Un lien pour vous permettre d'apprécier vos droits, en remarquant qu'il s'agit de trimestres cotisés et non assimilés, avec cependant les exceptions indiquées.

<http://www.la-retraite-en-clair.fr/cid3191270/le-depart-anticipe-pour-carriere-longue.html>

Par **Visiteur**, le **22/09/2016** à **11:26**

Bjr

Si vous disposez des 166 trimestres cotisés requis, vous pourrez effectivement prétendre à la retraite à 60 ans.

Etes vous inscrit sur le

<https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/accueil>

?????